

CHAPITRE XVI.—PRODUCTION*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1.—RÉPARTITION INDUSTRIELLE DE LA PRODUCTION.....	727	SECTION 3.—VALEUR DE LA PRODUCTION PAR HABITANT.....	733
SECTION 2.—RÉPARTITION PROVINCIALE DE LA PRODUCTION.....	729		

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Le relevé de la production ne s'étend qu'aux industries qui s'occupent principalement de la production de biens, le mot "production" comprenant la production des récoltes, l'extraction des métaux et des autres minéraux, la pêche, la transformation des ressources hydrauliques en électricité, la construction d'immeubles ainsi que la fabrication et le traitement de produits. Les transports, les communications, le commerce, la finance et les services ne sont pas compris, sauf quant à certains de leurs frais qui se répercutent sur la valeur de la production des autres industries. Les chiffres du présent relevé diffèrent donc de ceux du Produit national brut (chap. XXIII), statistique très utilisée qui embrasse toutes les industries.

La valeur "nette" de la production, ou "valeur ajoutée", semble être la mesure la plus représentative de la production puisqu'en mesurant l'apport de chaque industrie au total il est essentiel d'écarter les doubles emplois. On calcule la valeur ajoutée en déduisant de la valeur totale de la production (sans les impôts indirects) de chaque industrie le coût des matières, du combustible, de l'électricité achetée et des fournitures intervenant dans la production.

La valeur ajoutée rappelle, sans y être strictement comparable, le concept de l'apport de chaque industrie au Produit national brut au coût des facteurs (revenu net créé, plus l'amortissement). La différence principale est que la valeur ajoutée de chaque industrie de biens comprend les frais de services tels que les assurances, la publicité, les communications, etc., frais qui interviennent dans des industries qui ne fournissent pas de biens. Dans le calcul du revenu national, l'apport de ces services au produit national brut est rattaché au groupe non producteur de biens. Par exemple, le coût des assurances est compris dans la valeur nette de la fabrication dans le relevé de la production, mais non dans la contribution de la fabrication au Produit national brut. Ainsi, la mesure de la valeur de la production, d'après la valeur ajoutée, comprend un certain double emploi et les chiffres des groupes industriels sont toujours plus élevés que ceux des Comptes nationaux.

Un des principaux avantages de la statistique de la production de biens, c'est de pouvoir s'établir par province. Sauf le revenu personnel et ses grands éléments, la répartition géographique du revenu national brut ne peut se faire, surtout parce que les bénéfices ne peuvent se répartir suivant la province où ils résultent de l'activité productrice. Le bulletin du B.F.S., intitulé *Relevé de la production, 1926-1956* (n° de catalogue 61-202), explique plus en détail cette statistique ainsi que les différences de concept et de classement entre celle-ci et celle du Revenu national brut.

* Rédigé à la Section de la statistique économique, Division des recherches et du développement, Bureau fédéral de la statistique.